

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE VERZEILLE 487/2024**

**Nombre de Conseillers en exercice : 11**  
**Nombre de membres présents : 09**

**Vote par procuration : 01**

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Martine LARREGOLA, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Cynthia COURRIEU, Rachel RIVAL (procuration Maire-Lyne EXPERT)

Secrétaire de Séance : Laurence MAURI.

Le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

**OBJET : Approbation de la convention de partenariat avec l'association  
un « chat sans toi ».**

Mr le Maire explique aux membres du conseil municipal que le mois dernier la commune a fait appel à l'association « un chat sans toi » afin de prendre en charge une chatte libre sur le point de mettre bas.

Au vue de la réactivité et de l'efficacité de cette association de Pomas, Monsieur le maire propose au conseil de signer une convention de partenariat avec celle-ci.

Il demande aux membres du Conseil Municipal de prendre connaissance de ladite convention et de se prononcer sur son approbation ainsi que sur la participation annuellement à versée.

**LE CONSEIL OÛI CET EXPOSÉ ET APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- Décide d'approuver la convention de partenariat avec l'association « un chat sans toi »
- Décide le versement d'une participation annuelle de 100€ correspondant à la mission de recueil et de garde des chats libres tels que décrit dans la convention.
- Décide de prévoir cette dépense au budget primitif 2024 de la commune.
- Autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRESENTS QUI ONT SIGNE AU REGISTRE

En mairie le 19/03/2024  
Le Maire, Christian AUDIER

